DEPARTMENT FOR THE EXECUTION OF JUDGMENTS OF THE EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
SERVICE DE L'EXÉCUTION DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Dernière mise à jour : 15/03/2021

Royaume-Uni

Adhésion au Conseil de l'Europe	5 mai 1949
Entrée en vigueur de la Convention européenne des droits de l'homme	3 septembre 1953
Première affaire sous surveillance de l'exécution	***Golder*** (4451/70) Arrêt définitif le 21 février 1975
Nombre total d'affaires transmises pour surveillance de l'exécution depuis l'entrée en vigueur de la Convention	460
Nombre total d'affaires closes par résolution finale	447

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITÉ DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS *

> Actions des forces de sécurité – Enquêtes effectives

Enquête ineffective sur des décès suspects d'individus survenus au cours du conflit en Irlande du Nord que cela soit durant des opérations des forces de sécurité ou dans des circonstances donnant lieu à des suspicions de connivence avec ces forces. Diverses défaillances au cours de l'enquête, notamment absence d'indépendance des agents de police chargés de l'enquête, absence d'examen public et d'information des familles des victimes sur les raisons motivant les décisions de ne pas poursuivre ; lacunes dans l'enquête policière, absence d'aide juridictionnelle pour les familles des victimes, retards dans la procédure d'enquête.	Groupe ***McKerr*** (28883/95) et Groupe ***McCaughey*** (43098/09) Arrêts définitifs les 04/08/2001 et 16/10/2013 **État d'exécution** Surveillance soutenue

> Vie privée - Rétention d'informations

Rétention pour une durée indéfinie d'échantillons cellulaires, d'empreintes digitales et de profils ADN, en relation avec des arrestations pour des infractions pour lesquelles les personnes concernées n'ont au final pas été condamnées.	***S. et Marper*** (30562/04) Arrêt définitif le 04/12/2008 **État d'exécution** Surveillance standard

> Liberté d'expression

Montant excessif « d'honoraires de résultat » imposé à un journal et payable aux avocats de la partie adverse – effet dissuasif sur le droit à la liberté d'expression pour avoir brisé le secret en publiant des informations privées.	***MGN Limited*** (39401/04) Arrêt définitif le 18/04/2011 **État d'exécution** Surveillance standard

* Des informations détaillées concernant la surveillance par le Comité des Ministres de l'exécution des arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment la distinction entre surveillance soutenue et surveillance standard, sont disponibles sur le site internet du Service de l'exécution des arrêts.

SURVEILLANCE CLOSE - PRINCIPALES RÉFORMES ADOPTÉES**

> Actions des forces de sécurité – Enquêtes effectives

Création d'une unité spéciale (équipe d'enquête sur les allégations historiques relatives à l'Irak IHAT) et mise en œuvre d'enquêtes spécialisées (Enquêtes sur les décès en Irak) afin d'assurer des enquêtes efficaces et indépendantes d'allégations d'homicides et de possibles abus commis par des membres des forces armées britanniques sur des civils irakiens en Irak entre 2003 et 2009. En outre, nomination d'un juge de la Haute Cour chargé de surveiller les progrès du processus d'enquête et d'entendre toutes les plaintes de droit privé et de droit public concernant des opérations militaires britanniques en Irak.	***Al-Skeini et autres*** (55721/07) Arrêt définitif le 07/07/2011 **Résolution finale CM/ResDH(2016)298**

> Protection contre les mauvais traitements

La protection des enfants contre la violence parentale a été améliorée par le biais d'amendements à la législation pertinente et de l'adoption de mesures de sensibilisation afin de clarifier la loi pour les non-juristes, les parents et les professionnels de puériculture.	***A.*** (25599/94) Arrêt définitif le 23/09/1998 **Résolution finale CM/ResDH(2009)75**
Changement de la jurisprudence de la Chambre des Lords afin que les autorités locales et les services sociaux puissent être tenus pour responsables de l'absence d'action pour prévenir d'actes d'abus sur enfant.	***Z. et autres*** (29392/95) Arrêt définitif le 10/05/2001 **Résolution finale CM/ResDH(2011)290**

> Protection contre le travail forcé et servitude

Nouvelle législation pénale de 2009 criminalisant le fait de tenir une personne en esclavage ou servitude ou requérir de cette personne qu'elle fournisse un travail forcé ou obligatoire.	***C.N.*** (4239/08) Arrêt définitif le 13/02/2013 **Résolution finale CM/ResDH(2014)34**

> Légalité de la détention – Hôpitaux psychiatriques

Mise en place de garanties procédurales pour le placement en détention de personnes juridiquement incapables et dociles en institution psychiatrique. Des organes indépendants de conseil ont été commissionnés afin d'apporter un soutien, une assistance et, dans certaines affaires, de représenter les incapables juridiques ou leurs proches tout au long de la procédure de détention.	***M.H.*** (11577/06) Arrêt définitif le 22/01/2014 **Résolution finale CM/ResDH(2015)53**

> Détention et autres droits

Changement de jurisprudence nationale définissant plus clairement la portée et les fondements du pouvoir du Secrétaire d'État d'ordonner la libération de prisonnier condamnés à la prison à perpétuité en conformité avec l'article 3 de la convention.	***Vinter et autres*** (66069/09) Arrêt définitif le 09/07/2013 **Résolution finale CM/ResDH(2017)135**

** Cette section peut également inclure certaines réformes majeures déjà mises en œuvre dans le cadre d'affaires toujours pendantes.
Pour un aperçu plus complet des réformes adoptées depuis l'entrée en vigueur du Protocole n° 11 en 1998, voir le Rapport annuel 2015, Partie IV « Principaux progrès accomplis ». En ce qui concerne la période 1959-1998, voir l'aperçu fourni par la Cour européenne dans sa publication spécifique « Aperçus : quarante années d'activité », section IV « Incidences des arrêts ou des affaires ». Ces deux documents sont, entre autres, également disponibles sur le site du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

SURVEILLANCE CLOSE - PRINCIPALES RÉFORMES ADOPTÉES**

Certaines catégories de détenus disposent désormais du droit de voter : ceux placés sous un régime de liberté conditionnelle et ceux purgeant leur peine dans le cadre d'un « Home Detention Curfew ». Des mesures ont été prises afin que les détenus soient dûment informés de la perte du droit de vote dès le prononcé de leur peine (Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord) ou dès leur arrivée dans leur lieu de détention (Écosse).	***Hirst*** (74025/01) Arrêt définitif le 06/10/2005 **Résolution finale CM/ResDH(2018)467**
> Questions relatives aux étrangers - expulsion	
Adoption de mesures garantissant l'expulsion d'étrangers en détention avec suffisamment de diligence : instructions et directives détaillées pour le personnel du service d'immigration afin d'éviter une durée excessive de détention des étrangers dans l'attente d'une expulsion.	***J.N.*** (37289/12) Arrêt définitif le 19/08/2016 **Résolution finale CM/ResDH(2017)252**
> Protection de la vie privée et familiale	
Révision des textes réglementaires visant à protéger le bien-être des enfants, prévoyant des conseils sur la procédure à suivre si une personne s'inquiète du bien-être d'un enfant et en particulier si elle craint qu'un enfant puisse être en souffrance, ou en danger de subir un préjudice. Lorsqu'un tribunal délivre une ordonnance de protection d'urgence (EPO), il doit fournir des indications supplémentaires sur les contacts qu'un enfant pourrait avoir avec certaines personnes et pourrait être autorisé à avoir avec d'autres.	***M.A.K. et R.K.*** (45901/05) Arrêt définitif le 23/06/2010 **Résolution finale CM/ResDH(2012)65** ***A.D. et O.D.*** (28680/06) Arrêt définitif le 16/06/2010 **Résolution finale CM/ResDH(2012)66**
Mise en place de l'exigence de motivation systématique de l'usage de caméras de vidéosurveillance, restrictions sur la rétention et la divulgation d'images à des tiers (principalement aux médias) et restrictions claires sur la surveillance et l'enregistrement des conversations dans l'espace public.	***Peck*** (44647/98) Arrêt définitif le 28/04/2003 **Résolution finale CM/ResDH(2011)177**
Mise en place de nouveaux pouvoirs délimités permettant seulement à la police d'arrêter ou de fouiller des personnes et des véhicules sans soupçon dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'un officier de police gradé suspecte raisonnablement qu'un acte de terrorisme va se produire ou lorsque la mesure est nécessaire pour prévenir de tels actes.	***Gillan et Quinton*** (4158/05) Arrêt définitif le 28/06/2010 **Résolution finale CM/ResDH(2013)52**
Nouvelle législation prévoyant une interdiction générale d'intercepter des communications sur des réseaux publics ou privés et établissant certaines circonstances limitées dans lesquelles de telles interceptions pourraient légalement être menées.	***Halford*** (20605/92) Arrêt définitif le 25/06/1997 **Résolution finale CM/ResDH(2007)15** ***Liberty et autres*** (58243/00/56) Arrêt définitif le 01/10/2008 **Résolution finale CM/ResDH(2011)83**
> Protection contre la discrimination fondée sur l'identité sexuelle	
Suppression de l'interdiction pour des personnes homosexuelles de s'engager dans l'armée, suite à la mise en place du Code de conduite sociale dans les forces armées en 2000.	***Smith et Grady*** (33985/96) Arrêt définitif le 25/10/2000 **Résolution finale ResDH(2002)35**

SURVEILLANCE CLOSE - PRINCIPALES RÉFORMES ADOPTÉES**

Les couples de même sexe considérés de la même manière que les couples de sexe opposé en ce qui concerne les obligations financières liées aux pensions alimentaires.	***J.M.*** (37060/06) Arrêt définitif le 28/12/2010 **Résolution finale CM/ResDH(2012)231**
Reconnaissance légale des personnes transsexuelles qui ont entrepris des démarches décisives pour vivre pleinement et de manière permanente leur nouveau genre. Cette reconnaissance est évaluée par la Commission de reconnaissance des sexes ; en cas d'acceptation, délivrance d'un certificat de reconnaissance de genre permettant une reconnaissance à toutes fins utiles, y compris dans le but de se marier avec une personne du sexe opposé, de bénéficier d'allocations sociales et de recevoir une pension de l'État.	***I. et Christine Goodwin*** (25680/94+) Arrêt définitif le 11/07/2002 **Résolution finale CM/ResDH(2011)175** ***Grant*** (32570/03) Arrêt définitif le 23/08/2006 **Résolution finale CM/ResDH(2011)173**
Les veuves et veufs traités de manière équivalente en ce qui concerne le droit d'obtenir des allocations de sécurité sociale.	Groupe ***Blackgrove*** (2895/07+) Arrêt définitif le 28/07/2009 **Résolution finale CM/ResDH(2010)135**

STATISTIQUES***

Nouvelles affaires

(arrêts transmis pour surveillance de leur exécution pendant l'année)

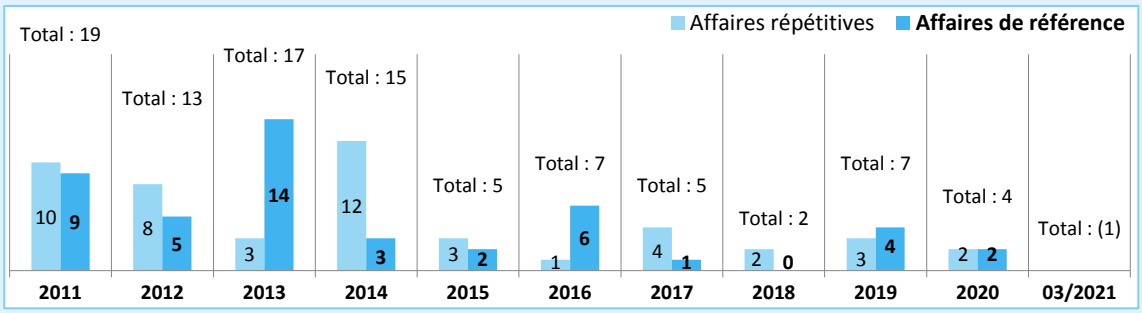

Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'affaires n'ayant pas encore été classées en tant qu'affaire de référence ou affaire répétitive, mais elles sont néanmoins prises en compte dans le nombre total de nouvelles affaires.

Affaires pendantes

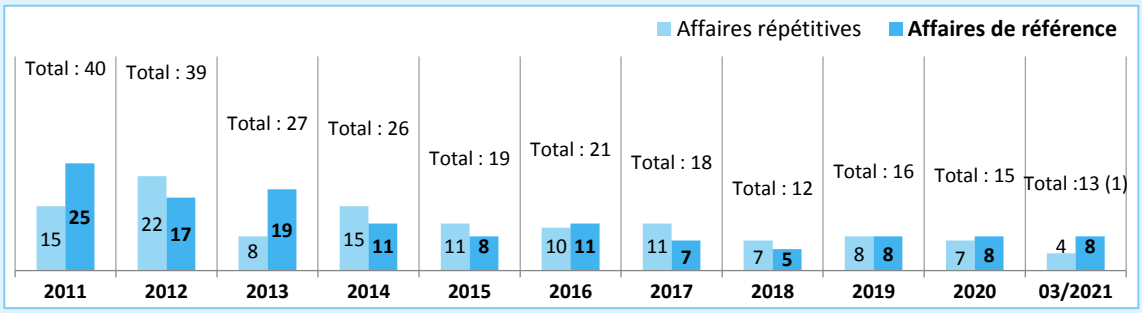

Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'affaires n'ayant pas encore été classées en tant qu'affaire de référence ou affaire répétitive, mais elles sont néanmoins prises en compte dans le nombre total d'affaires pendantes.

Affaires closes par résolution finale

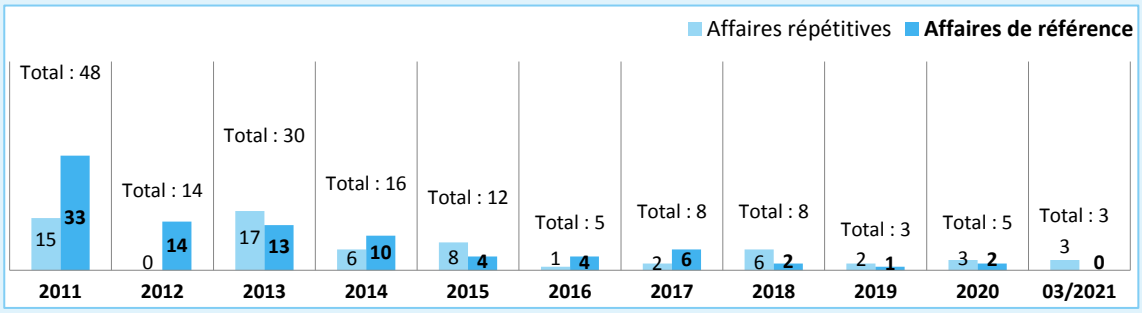

Satisfaction équitable allouée par la Cour européenne

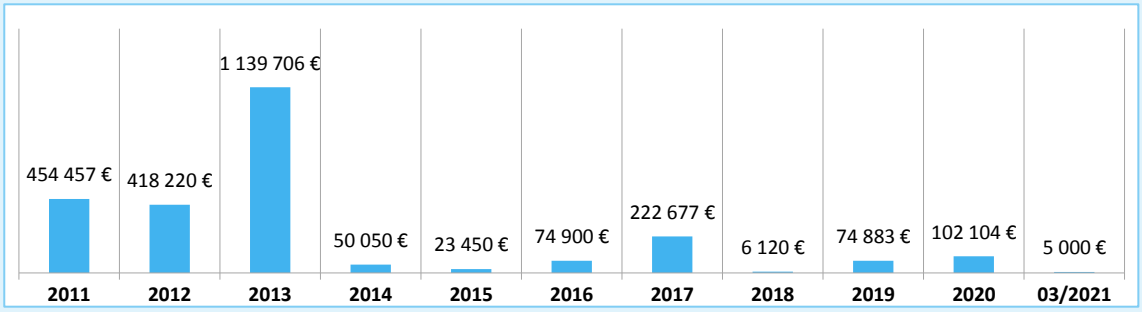

*** Des statistiques détaillées sont disponibles dans les rapports annuels du Comité des Ministres. Les données présentées sont celles figurant dans le rapport annuel de l'année en question.